

PRIX DE THESE AFDD

« ENTREPRISE – COMPLIANCE – ETHIQUE DES AFFAIRES »

Règlement du Prix 2022

Le concours du prix de thèse de l'Association Française des Docteurs en Droit « *Entreprise - Compliance – Ethique des Affaires* » est ouvert à toutes les thèses de droit soutenues depuis l'année 2020 (comprise) en France ou dans un pays francophone, dans les domaines du droit de l'entreprise, de la compliance ou encore de l'éthique des affaires.

Le rattachement à l'un de ces domaines sera apprécié par le jury indépendamment de l'éventuel rattachement particulier du docteur à l'une des sections universitaires. C'est dire que peuvent être concernées aussi bien les thèses de la section 01 (droit privé) que celles des sections 02 (droit public) ou 03 (histoire du droit).

Le jury attribuera un ou plusieurs prix de thèse, et pourra également octroyer des mentions.

Le dossier de candidature comportera :

- un CV de l'auteur avec ses adresses postale et électronique ;**
- une copie de la pièce d'identité de l'auteur ;**
- et la version électronique de la thèse.**

Le dossier doit être adressé d'ici le 5 mai 2022 à l'adresse suivante : jacquesmestre81@gmail.com

L'effective réception du dossier sera notifiée électroniquement au candidat.

Le jury sera présidé par le professeur Jacques Mestre, président de l'AFDD. Sa composition complète sera précisée ultérieurement sur le site de l'AFDD, accessible à l'adresse www.afdd.online (rubrique Prix de thèse).